



Protection COVID-19

Concept de reprise des activités Recommandations par Swiss Tchoukball

Lausanne, le 22 avril 2021

Les directives du conseil fédéral du 14 avril 2021 doivent s'appliquer en tout temps. Pour permettre aux joueurs de tchoukball de reprendre des activités d'entraînements, Swiss Tchoukball fait les recommandations suivantes :

Principes généraux

- Les entraînements du cadre national et des centres de la relève peuvent reprendre normalement, en respectant les recommandations des cantons et les plans de protection des infrastructures utilisées.
- Les entraînements d'enfants et d'adolescents nés en 2001 ou après y compris les compétitions peuvent reprendre normalement, en respectant les recommandations des cantons et les plans de protection des infrastructures utilisées.
- Les entraînements d'adulte nés en 2000 ou avant, peuvent reprendre en intérieur de manière individuelle en respectant une distance d'au moins 1.5 mètres et avec port du masque.
- Les entraînements d'adulte nés en 2000 ou avant, peuvent reprendre en extérieur avec contact et port du masque.

Objectifs de Swiss Tchoukball

- Permettre au cadre national et aux centres de la relève de s'entraîner normalement.
- Permettre aux clubs de reprendre leurs activités.
- Par son comportement exemplaire chacun contribue au respect des règles d'hygiènes et de comportement actuellement exigé par nos autorités.

Destinataires

Tous les clubs et les membres de Swiss Tchoukball.

Responsabilité

Swiss Tchoukball ne peut que recommander ces mesures. Leur mise en œuvre revient aux clubs et aux différentes structures d'entraînements.

**Swiss Tchoukball compte sur la solidarité
et la responsabilité individuelle de chacun !**

Recommandations pour les participants

Organisation administrative et pratique

Toutes les activités doivent être annoncées et répertoriées auprès des responsables de club ou de structure.

- Les directives de l'OFSP sont communiquées à tous les participants
- L'affiche de l'OFSP "Comment se protéger" est diffusé et affiché dans la salle d'entraînement

Exigences pour les entraînements de tchoukball

Bonne santé

Seules les personnes en bonnes santé et ne présentant pas de symptômes peuvent participer aux entraînements.

Garder ses distances

Lors du trajet d'aller, de l'arrivée sur l'installation sportive, dans les vestiaires, lors des discussions dans le cadre de l'entraînement, lors de la douche, après l'entraînement et lors du trajet du retour. Gardez vos distances avec les autres personnes.

Les shake hands et autres poignée de mains sont toujours à éviter.

Nombre maximal de participants

Pour les entraînements adultes, avec participants nés avant le 1er janvier 2001, un maximum de 15 personnes peuvent s'entraîner.

Le port du masque

Les prescriptions établies par l'OFSP, les cantons et les infrastructures doivent être soigneusement respectées.

Se désinfecter les mains

Il est conseillé de soigneusement se désinfecter les mains, avant et après l'entraînement.

Tenir des listes de présences

Afin de permettre le traçage des personnes ayant été en contact avec des personnes infectées, chaque entraînement doit scrupuleusement tenir une liste de présence. Ces listes doivent être stocké au minimum 14 jours.

Designier une personne responsable

Quiconque planifie et réalise un entraînement doit désigner une personne responsable du respect des conditions cadres en vigueur.

De plus chaque club doit designer une personne de contact "Corona".

Communication

Ce concept de protection est communiqué par Swiss Tchoukball aux clubs membres, aux centres d'entraînement, aux membres du cadre national, aux associations régionales et sur le site Internet de Swiss Tchoukball.